

CARTE SUR LA SÉCURITÉ POUR LES GROUPES DES AA

Le Bureau des Services généraux a mis cette déclaration optionnelle à la disposition des groupes en personne ou en ligne qui voudraient l'utiliser comme document de service. N'hésitez pas à vous en servir, à en retenir des passages ou encore à l'adapter en fonction des besoins du groupe.

La Cinquième Tradition nous dit que « chaque groupe n'a qu'un objectif primordial : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore ».

Quiconque a besoin d'aide pour surmonter l'alcoolisme est bienvenu dans ce groupe. Aucune entité des AA ne détermine si une personne est membre ou non des Alcooliques anonymes. Agissant selon sa conscience, le groupe peut demander à une personne qui menace la sécurité d'une autre ou qui empêche le groupe de bien transmettre le message des AA de quitter la réunion.

Le groupe s'efforce de préserver l'anonymat des membres des AA et des participants ; cependant, il faut se rappeler que l'anonymat ne peut servir de paravent aux comportements dangereux ou illégaux. Faire face aux comportements indésirables ou recourir aux autorités compétentes s'il y a lieu ne vont pas à l'encontre des Traditions des AA ; il s'agit avant tout d'assurer la sécurité de chacun.

Selon la version abrégée de la Première Tradition, « notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA ». Conscient de l'importance de l'unité du groupe, notre groupe s'efforce de un environnement sûr où les alcooliques peuvent se concentrer sur leur abstinence.

Document de Service du Bureau des Services généraux

Autres observations :

- La sécurité est un sujet que les groupes et les membres peuvent aborder. Pour trouver des solutions pratiques afin d'assurer la sécurité dans les réunions, on peut s'inspirer des principes des AA. Dans les discussions sur la sécurité, il faut garder à l'esprit notre but premier, notre bien-être commun, et placer les principes au-dessus des personnalités.
- Les comportements prédateurs et les avances sexuelles non désirées vont à l'encontre de la transmission du message de rétablissement et des principes des AA.
- Les AA ne fournissent ni avis médicaux ni services de désintoxication; ils n'ont aucune opinion sur les sujets étrangers, y compris les médicaments. Les avis médicaux doivent émaner de médecins qualifiés.
- La seule condition pour être membre des AA est le désir d'arrêter de boire. Les groupes et les membres s'efforcent de créer un environnement sûr pour l'alcoolique qui souffre encore.
- Si un problème de sécurité surgit, on peut en discuter avec un parrain, avec les membres du groupe, avec un ami de confiance ou encore avec un professionnel, selon le cas.
- Les entités de service, comme les régions, les districts et les intergroupes/bureaux centraux, peuvent prêter main-forte en mettant à profit les services et l'expérience commune des AA. Les groupes et les entités des AA sont tous autonomes. Chez les AA, il n'existe ni gouvernement ni autorité centrale qui contrôle ou dirige les membres, mais nous mettons en commun expérience, force et espoir.

*Pour plus de renseignements sur ce sujet, veuillez consulter le document de service :
La sécurité et les AA : notre bien-être commun (SMF-209FR) sur aa.org.*